

Les périodiques scientifiques : quel intérêt pour les polices suisses ?



Par Cyril Amberg
Responsable du CentreDoc, ISP

Ressource incontournable dans le monde académique, les revues périodiques semblent encore être peu exploitées au sein du monde policier suisse. La raison ne tient pas à la qualité ou à la pertinence des articles qu'elles contiennent, mais plutôt à leur manque de « visibilité » et à un accès parfois compliqué en dehors des structures universitaires.

Au printemps 2012, un débat sur la population rom et ses liens avec un certain nombre de phénomènes criminels a mis en émoi le paysage médiatique suisse, dépassant même nos frontières. Le 5 avril, *Die Weltwoche* évoquait ainsi, en couverture, les « expéditions criminelles » (*Raubzüge*) que les groupes rom mèneraient en Suisse (Gut et Kälin

2012, Kniel et Landolt 2012). Deux semaines plus tôt, *Le Courrier* avait publié un article intitulé « La parole aux Roms » présentant la thématique d'un point de vue radicalement opposé (Armanios

2012). La publication de l'article de la *Weltwoche*, et particulièrement la photo de couverture – un enfant rom pointant un pistolet dans l'objectif du photographe – ont été vivement critiqués dans d'autres médias. Plusieurs plaintes ont par ailleurs été déposées à l'encontre de l'hebdomadaire zurichois et la Commission fédérale contre le racisme a indiqué vouloir se pencher sur la question. Quelques années plus tôt, Gounev et Bezlov (2007) avaient quant à eux publié un article ayant également trait à la population rom et à ses rapports avec le système judiciaire dans le périodique international *Critical Criminology*. Celui-ci portait toutefois sur la situation en Bulgarie.

Sans vouloir entrer dans le fond du débat, il convient de se poser la question suivante : qu'est-ce qui différencie fondamentalement ces trois articles ou, en d'autres termes, comment être en mesure de juger de la pertinence des uns et des autres en tant que source d'information fiable, utilisable pour un travail de recherche appliquée, par exemple ?

Au-delà de différences liées au contexte géographique et sociodémographique, ainsi qu'au caractère potentiellement polémique des affirmations faites par les différents auteurs, il s'agit avant tout d'une question de méthode.

Scientificité, objectivité et fiabilité de l'information

L'objectivité – et a fortiori, la vérité – d'une information ou d'une affirmation est très difficile à déterminer, raison pour laquelle de nombreux débats scientifiques passés ont davantage porté sur la définition de la notion de « scientificité » elle-même, plutôt que sur les notions d'objectivité ou de vérité. Dans le domaine de la sociologie, Popper (1969) estime que le critère fondamental permettant de déterminer la scientificité d'une théorie ou d'une approche est la réfutabilité. Ce concept épistémologique permet de distinguer le scientifique du dogmatique. Il présuppose toutefois l'existence d'un ensemble de méthodes et d'approches partagées au sein d'une même communauté. C'est là qu'intervient le concept de *paradigme* formulé par Thomas Kuhn (1962).¹

En effet, si les méthodes utilisées pour parvenir à une conclusion sont partagées, il sera possible, en fonction des informations disponibles à un moment donné, de confirmer ou au contraire d'infirmer cette conclusion. Une approche dogmatique ou déterministe, utilisant par exemple un prisme partisan, idéologique ou religieux pour analyser des informations, est plus difficilement réfutable, car les conclusions dépendront davantage des prémisses initiales qui, elles, ne sont dans ces cas, par définition, pas réfutables. C'est pourquoi une approche dogmatique ou déterministe n'est généralement pas considérée comme scientifique.

¹ Kuhn définit le paradigme comme « un ensemble d'observations et de faits avérés ; un ensemble de questions en relation avec le sujet qui se posent et doivent être résolues ; des indications méthodologiques (comment ces questions doivent être posées) ; comment les résultats de la recherche scientifique doivent être interprétés. » (Kuhn 1962)

La réfutabilité est le critère fondamental pour déterminer la scientificité d'une théorie ou d'une approche.

Indépendamment des affiliations ou opinions de leurs auteurs, les périodiques (dits scientifiques) utilisent ainsi un certain nombre de mécanismes destinés à garantir la scientificité – et donc, la qualité – des articles qu’ils publient. Il s’agit notamment de l’exposition de la méthode employée pour arriver à une conclusion donnée, de la référence aux sources écrites et du *peer-review* (ou évaluation par les pairs).

Si la présentation de la méthode permet au lecteur de suivre le cheminement fait par l’auteur et donc de comprendre comment celui-ci est parvenu à ses conclusions, la référence aux sources écrites lui fournit un accès – du moins théorique – aux informations que cite l’auteur. Le lecteur pourra ainsi confirmer ou infirmer les conclusions de l’auteur.

Le mécanisme du *peer-review* est quant à lui un processus qui s’est institutionnalisé au sein de la plupart des périodiques à vocation scientifique: avant la publication d’un article, ce dernier est soumis à deux ou plusieurs spécialistes de la discipline sur laquelle porte l’article. Ces spécialistes – regroupés sous le titre de « comité de lecture » – évaluent ensuite la version soumise de l’article et déterminent s’il répond aux critères de publication de la revue en question.

Ces mécanismes fournissent, à n’en pas douter, un contrôle qualité de l’information publiée par les revues périodiques. Dès lors, et afin de prendre une

certaine distance critique par rapport à l’information immédiate diffusée par les quotidiens ou les hebdomadaires, les revues périodiques constitueront généralement une source d’informations fiable, y compris dans le domaine policier.

Multiplicité des tâches policières, multiplicité des revues

Les périodiques scientifiques constituent une ressource incontournable pour le monde académique.

Une recherche sommaire se limitant aux domaines des « sciences (sociales) policières », de la criminologie et du droit pénal appliqué a permis d’identifier plus d’une centaine de revues périodiques pouvant présenter un intérêt direct pour les polices suisses. Etant donné la diversité des tâches de la police et la profusion des revues

Les thématiques policières traitées dans les périodiques scientifiques recourent très directement les questions qui font l’objet de travaux de recherche appliquée rédigés par les policiers suisses.

périodiques, cette liste pourrait bien évidemment s’étendre davantage. Si la plupart de ces revues sont publiées en langue anglaise par un nombre relativement restreint d’éditeurs spécialisés (cf. tableau 1), un certain nombre d’entre elles paraissent aussi en Suisse ou dans les pays voisins (cf. tableaux 2 et 3).

Contrairement à d’autres disciplines, la plupart des articles figurant dans ces périodiques sont accessibles à des personnes extérieures au monde académique, notamment en raison de leur orientation souvent pratique. Le lecteur policier – généraliste,

Tableau 1 : périodiques en langue anglaise (sélection)

Titre	Editeur	Parutions annuelles	Disponibilité en Suisse (liste non exhaustive)
Journal of Police Crisis Negotiations	Taylor & Francis	2	Bibliothèque de l’EPFL
Journal of Policing, Intelligence and Counter Terrorism	Taylor & Francis	2	non disponible en Suisse
Police Practice and Research	Taylor & Francis	6	ETH-Bibliothek, Bibliothèque de l’EPFL
Police Quarterly	Sage Journals	4	ETH-Bibliothek, Zentralbibliothek Zürich
Policing and Society	Taylor & Francis	4	ETH-Bibliothek, Bibliothèque de l’EPFL
Policing: A Journal of Policy and Practice	Oxford Journals	4	ETH-Bibliothek, Bibliothèque de l’EPFL, Université de Genève
Policing: An International Journal of Police Strategies & Management	Emerald	4	Bibliothèque de l’EPFL, ETH-Bibliothek, HTW Chur, Zentralbibliothek Zürich, Université de Genève
The Police Journal	Vathek Publishing	4	ETH-Bibliothek, Université de Genève

spécialiste ou cadre – pourra y trouver des informations fiables. Celles-ci lui fourniront des éléments utiles à son propre travail opérationnel ou l'appuieront dans le cadre d'une recherche appliquée, en lui permettant d'établir des comparaisons pouvant confirmer ou infirmer ses propres hypothèses ou conclusions.

Si l'ère numérique a permis de multiplier les modes de diffusion des périodiques scientifiques, elle ne contribue pas (encore ?) à une véritable démocratisation de l'accès aux savoirs qu'ils renferment.

Par ailleurs, les thématiques policières traitées dans les périodiques scientifiques – telles, notamment, les stratégies policières, l'étude des structures organisationnelles de la police et des tâches qui s'y rapportent, la formation policière ou l'analyse de phénomènes criminels² – recoupent très directement les questions qui font l'objet de travaux de recherche appliquée rédigés par les policiers suisses (travaux de diplôme et de fin d'études CAS CEP). Un bref aperçu des bibliographies des travaux susnommés montre que si leurs auteurs font souvent référence à des ouvrages spécialisés ou à des sources institutionnelles, les articles de revues sont encore rarement cités. A ce sujet, Mokros (2009) souligne pourtant que dans le cadre de la conception d'un travail de recherche empirique, la consultation des principales revues périodiques permet de déceler les thématiques « mises en avant par la police et/ou le monde scientifique » et dont l'examen mérite d'être approfondi par les « policiers-chercheurs ».

Accessibilité des revues à l'ère numérique

Pour les bibliothèques universitaires, les revues périodiques constituent une ressource « stratégique » auxquelles elles consacrent entre 50 et 80% de leur budget d'acquisition voire davantage (ADBS et al. 2005). Pour les plus grandes d'entre elles, dont les fonds documentaires comptent plusieurs centaines voire milliers de revues, la complexité de la gestion des abonnements est telle que celle-ci est souvent sous-traitée par des agences spécialisées (ibid.). En raison de leur spécificité et de leur coût souvent élevé, les revues scientifiques sont nettement plus rares dans les bibliothèques tous publics.

Etant donné que les « sciences policières » ne constituent pas une discipline académique en Suisse, l'accès aux revues consacrées à la police au sens strict est relativement difficile, y compris au sein des bibliothèques universitaires. En raison de leur lien étroit avec la pratique, certaines revues policières présenteraient toutefois un intérêt peut-être plus direct pour les polices elles-mêmes que pour les criminologues ou sociologues actifs dans le monde académique.

Pour de nombreuses revues, une version électronique coexiste souvent depuis plusieurs années avec la traditionnelle version imprimée. Ces périodiques électroniques, qui parfois ont même remplacé les versions papier, sont accessibles aux étudiants et collaborateurs des universités par le biais de bases de données spécialisées, très sollicitées par le public académique. Les principaux éditeurs de revues internationales ont ainsi mis en place des portails Internet, permettant un accès centralisé à la version électronique de leurs revues, où les internautes

Tableau 2 : périodiques en langue française ou bilingues français-allemand (sélection)

Titre français	Editeur	Parutions annuelles	Disponibilité en Suisse (liste non exhaustive)
Circulation routière : revue interdisciplinaire	Dike	3	CentreDoc ISP, Universität Zürich (Rechtswissenschaften)
Les cahiers de la sécurité intérieure	La Documentation Française	4	CentreDoc ISP, Bibliothèque de l'EPFL
Revue internationale de criminologie et de police technique	Polymedia Meichtry	4	CentreDoc ISP, Bibliothèque de l'EPFL, Zentralbibliothek Zürich
Sécurité & Droit	Dike	3	CentreDoc ISP, ETH-Bibliothek
Revue suisse de criminologie	Stämpfli	2	CentreDoc ISP, Bibliothèque de l'EPFL, Zentralbibliothek Zürich

² Pour un aperçu global des thématiques traitées dans la littérature policière anglo-saxonne entre 2000 et 2007, voir notamment Mazeika et al. (2010).

peuvent consulter les résumés des articles publiés. Pour accéder aux articles complets, ils doivent toutefois disposer d'un abonnement individuel ou être affiliés à une institution disposant d'un abonnement collectif.

Si l'ère numérique a permis de multiplier les modes de diffusion des périodiques scientifiques, elle ne contribue pas (encore?) à une véritable démocratisation de l'accès aux savoirs qu'ils renferment. Loin des sources *open access* de type Wikipédia, les périodiques électroniques restent une ressource strictement encadrée et notamment pour des raisons liées à la propriété intellectuelle. Pour l'utilisateur final non affilié à une institution académique, cette problématique implique qu'il devra faire preuve d'une certaine patience ou créativité pour accéder aux ressources souhaitées. Dès qu'il aura identifié le ou les articles susceptibles de l'intéresser, plusieurs possibilités s'offrent à lui: il pourra se rendre dans une bibliothèque qui dispose d'un abonnement à la revue en question ou faire une demande de prêt à distance (service généralement payant), ou encore procéder à un achat de l'article sur les portails des éditeurs (également payant, et généralement plus cher).

En tant que bibliothèque spécialisée destinée en priorité aux polices suisses, le CentreDoc de l'Institut Suisse de Police met à disposition de ses usagers



© ISP

un certain nombre de périodiques scientifiques en lien avec la police (cf. tableaux 2 et 3). Il projette par ailleurs de réétudier son offre dans ce domaine à l'avenir afin de répondre encore mieux aux attentes de ses clients et partenaires, en ajoutant à son catalogue des périodiques qui ne sont pas disponibles dans d'autres bibliothèques suisses.

Soucieux d'un décloisonnement entre le monde policier et le monde universitaire, Meyer et Pichonnaz (2011) soulignent que certains travaux de recherche appliquée rédigés par des policiers suisses mériteraient, eux aussi, « d'être valorisés dans le champ académique ». Les résultats de ces recherches pourraient être publiés dans des revues périodiques, comme c'est déjà le cas pour le périodique allemand *Kriminalistik* qui inscrit chaque année à son sommaire une version abrégée d'un travail de diplôme EPS (Examen Professionnel Supérieur) dans sa rubrique « *Kriminalistik Schweiz* ».

Tableau 3 : périodiques en langue allemande (sélection)

Titre	Editeur	Parutions annuelles	Disponibilité en Suisse (liste non exhaustive)
Die Polizei: Fachzeitschrift für die öffentliche Sicherheit...	Carl Heymanns	12	CentreDoc ISP
Deutsches Polizeiblatt für die Aus- und Fortbildung der Polizeibeamten	Boorberg	6	CentreDoc ISP
Kriminalistik: Zeitschrift für die gesamte kriminalistische Wissenschaft und Praxis	Kriminalistik Verlag	11	CentreDoc ISP, Bibliothèque de l'EPFL, ETH-Bibliothek, Zentralbibliothek Zürich,
Polizei – Studium – Praxis: Fachzeitschrift für Studierende und Praktiker	Verlag deutsche Polizeiliteratur	4	CentreDoc ISP
Polizei & Wissenschaft	Verlag für Polizeiwissenschaft	4	non disponible en Suisse
Polizei – heute: Führung, Technik, Ausbildung, Recht	Boorberg	6	CentreDoc ISP
SIAK-Journal	Neuer Wissenschaftlicher Verlag	4	non disponible en Suisse

Wissenschaftliche Zeitschriften und ihr Interesse für Schweizer Polizeien

Von Cyril Amberg (Übersetzung SPI)

Während wissenschaftliche Zeitschriften im akademischen Bereich eine unumgängliche Informationsquelle sind, scheinen sie in der Schweizer Polizeiwelt noch wenig genutzt zu werden. Dies ist bedauerlich, stellen doch solche Artikel – auch im Bereich der Polizei – eine verlässliche und qualitativ hochstehende Informationsquelle z.B. für Arbeiten der angewandten Forschung dar.

Um die Wissenschaftlichkeit und Qualität der publizierten Artikel zu garantieren, verwenden wissenschaftliche Periodika eine Reihe von verschiedenen Verfahren. Es handelt sich dabei namentlich um die Offenlegung der angewandten Methode, den Verweis auf die verwendeten schriftlichen Quellen und das *Peer-review*. Letzteres ist bei den meisten wissenschaftlichen Zeitschriften zu einer festen Einrichtung geworden: Vor der Veröffentlichung eines Artikels wird dieser zwei oder mehr Fachspezialisten – dem Leserbeirat – vorgelegt, welche den Artikel beurteilen und festlegen, ob er den Publikationskriterien der jeweiligen Zeitschrift entspricht.

Auch der polizeiliche Leser kann in wissenschaftlichen Zeitschriften Informationen finden, welche ihm bei seinem Einsatz nützlich sein oder ihn bei einer Forschungsarbeit unterstützen können, da er durch sie Vergleiche ziehen kann, die seine eigenen Hypothesen oder Schlussfolgerungen bestätigen oder entkräften. Es ist tatsächlich so, dass die polizeilichen Themen, welche in wissenschaftlichen Zeitschriften behandelt werden, sich zu einem grossen Teil mit denen, welche Schweizer PolizistInnen in ihren Seminar- und Diplomarbeiten behandeln, decken. Ein kurzer Blick auf die entsprechenden Bibliographien zeigt indessen, dass die AutorInnen sich zwar auf spezia-

lisierte Werke oder institutionelle Quellen beziehen, jedoch kaum aus Zeitschriftenartikeln zitieren.

Dies liegt weniger an der Qualität oder der Relevanz der Artikel als vielmehr der mangelnden « Sichtbarkeit » und dem manchmal erschwerten Zugang. Da die Polizeiwissenschaft in der Schweiz keine akademische Disziplin darstellt, ist der Zugang zu Zeitschriften, die der Polizei im engeren Sinn gewidmet sind, in unserem Land relativ schwierig, selbst innerhalb der Universitätsbibliotheken.

Für viele Zeitschriften besteht neben der gedruckten auch eine elektronische Form, welche Studenten und Mitarbeitenden von Universitäten über die spezifische Datenbank zugänglich sind. Die BenutzerInnen, die keiner akademischen Institution angeschlossen sind, müssen jedoch Geduld an den Tag legen oder kreativ sein, um an die gewünschten Quellen heranzukommen. Sie haben die Möglichkeit, in eine Bibliothek zu gehen, welche die betreffende Zeitschrift in ihrem Angebot führt, sie können eine Anfrage für eine Fernleihe machen (im Allgemeinen kostenpflichtig) oder den Artikel über das Portal der Herausgeber erwerben (ebenfalls kostenpflichtig und meist teurer).

Als spezialisierte Bibliothek, welche in erster Linie für Schweizer Polizeien gedacht ist, stellt das Centre-Doc des Schweizerischen Polizei-Instituts seinen BenutzerInnen eine gewisse Zahl an wissenschaftlichen Zeitschriften mit Bezug zur Polizei zur Verfügung (s. Tabellen 2 und 3). Um den Erwartungen und Bedürfnissen der Schweizer Polizeien noch besser zu entsprechen, hat das Centre-Doc vor, sein Angebot zu überarbeiten und den Fokus auf diejenigen Periodika zu setzen, welche nicht in anderen Schweizer Bibliotheken erhältlich sind.

Literaturverzeichnis/Références bibliographiques

- GUT, P. ET K. KÄLIN (2012). Sie kommen, klauen und gehen, *Die Weltwoche*, Nr. 14., pp. 24-27.
- KNIEL, C. ET C. LANDOLT (2012). Die Tricks der Roma-Sippe Laktosz, *Die Weltwoche*, Nr. 14., pp. 28-29.
- ARMANIOS, R. (2012). La parole aux Roms, *Le Courrier*, 31 mars.
- GOUNEV, P. AND BEZLOV, T. (2006). The Roma in Bulgaria's Criminal Justice System: From Ethnic Profiling to Imprisonment, *Critical Criminology*, Vol.14, Num.3, pp. 313-333.

- POPPER, K. (1979). La logique des sciences sociales, in: ADORNO T. ET K. POPPER, *De Vienne à Francfort, La querelle allemande des sciences sociales*, 1969, trad. Bruxelles: Complexe.
- KUHN, T. S. (1999) [1^{re} édition: 1962]. *La structure des révolutions scientifiques*, Paris: Champs Flammarion.
- MOKROS, R. (2009). Polizeiforschung für Studium und Praxis, *Lehr- und Studiumbriefe Kriminalistik/Kriminologie*, Bd. 11, Hilden: Verlag Deutsche Polizeiliteratur.
- MAZEIKA, D., B. BARTHOLOMEW, M. DISTLER, K. THOMAS, S. GREENMAN ET S. PRATT (2010). Trends in police research: a cross-sectional analysis of the 2000–2007

literature, *Police Practice and Research: An International Journal*, vol. 11, no. 6, pp. 520-54.

- ADBS, ADBU, FNPS, GFII ET S.N.I.E.L. (2005). Client, agences, éditeurs, comment gérer ensemble les abonnements aux périodiques, Paris.
- Université de Neuchâtel (UniNE) (2011). *UniNE: consultation des périodiques électroniques en 2010 et 2011. Nombre moyen de téléchargements par mois*, Neuchâtel.
- MEYER, M. ET PICHONNAZ, D. (2011). Plaidoyer pour l'étude de la profession policière en Suisse, *format magazine*, no.2, p. 37.